



REGLEMENT
HOMOLOGATION
FRBVB

PRÉFACE

Ce manuel reprend tous les procédures et règlements de la FRBVB concernant l'homologation, indiquant les divergences éventuelles par rapport aux règles internationales.

Les responsables de l'homologation tenteront d'adapter ces instructions continuellement en fonction de l'évolution du sport de volley-ball en Belgique.

Ce manuel concerne tous les niveaux de la FRBVB .

Les procédures, règlements et divergences sont d'application à tous les clubs affiliés à l'une des deux ailes,

Responsable de l'homologation

TABLE DES MATIÈRES.

Chapitre 1: Informations concernant le règlement d'homologation

1,1.	But	5
1,2.	Responsabilité	5
1,3.	Certificat d'homologation	5
1,4.	Détermination du type de salle et terrain	6
1,5.	Changement de salle à cause d'une raison d'organisation	7
1,6.	Changement de terrain en raison de circonstances imprévues	7
1,7.	Jouer sur un autre terrain et/ou salle pour des raisons d'organisation	7
1,8.	Sanctions si on joue sur un terrain non homologué	7
1,9.	Organisation de la rencontre	8
1,10.	Amendes pour homologations et matériaux	8

Chapitre 2: Les règles d'homologation applicables, divergences par rapport aux règles internationales de volley-ball.

2.	Organisation des rencontres	9
2.0	Description des codes FRBVB divergentes	11
2,1.	Zone libre. (code 1).	11
2.1.1.	Description	11
2.1.2.	Subdivision zone libre	11
2.1.3.	Définition et contenu du code	11
2,2.	Hauteur au-dessus terrain de jeu et zone libre (code 2)	12
2,3.	Eclairage au-dessus terrain de jeu et zone libre (code 3)	12
2.3.1.	Instructions	12
2.3.2.	Mesure de l'éclairage correcte	12
2,4.	Revêtements de la surface de jeu (code 4)	13
2.4.1.	Normes pour le revêtement	13
2.4.2.	Marcher sur la surface de jeu	14
2.4.3.	Publicité sur et autour du terrain	14
2,5.	Couleur et forme des lignes et la surface de jeu (code 5)	14
2.5.1.	Normes	14
2,6	Poteaux, filet, antennes (code 6)	16
2.6.1	Les poteaux	16
2.6.2	Le filet	16
2.6.3.	Les bandes de coté	16
2.6.4.	Les antennes	16
2,7.	Le podium d'arbitre (code 7)	18
2,8.	Vestiaires des joueurs. (code 8)	19
2,9.	Vestiaires d'arbitres (code 9)	19
2,10.	Premiers soins (code 10)	19
2.10.1.	Service d'urgence	19
2.10.2.	Local de premiers soins	19
2.10.3.	Boîte/coffre de premiers soins	20
2,11.	Chauffage (code 11)	20
2,12.	Aire d'échauffement et aire de pénalité (code 12)	20

Chapitre 3: Équipement non inclus dans les normes d'homologation

3.1	Préparation de la rencontre	22
3.1.1	Local de contrôle	22
3.2.	Organisation de la rencontre	22
3.2.1.	Tables pour tous les officiels	22
3.2.2.	Tables scouting	22
3.2.3.	Tribune de presse	22
3.2.4.	Plateforme caméras	22
3.2.5.	Marquoir	23
3.2.6.	Panneaux publicitaires	23
<u>Différentes types de salle</u>		Annexe 1 24
<u>Légende des codes minimum requis FRBVB</u>		Annexe 2 25
<u>Exemple certificat d'homologation</u>		Annexe 3 28
<u>Contenu boîte/coffre de premiers soins</u>		Annexe 4 29

CHAPITRE 1: INFORMATIONS CONCERNANT LE REGLEMENT D'HOMOLOGATION

1.1. BUT

Le but de ce manuel est d'informer les clubs de tous niveaux du règlement concernant l'homologation de leur terrain.

Par l'inscription et la participation à la compétition et la Coupe le club souscrit automatiquement aux dispositions du règlement décrit ci-dessous.

Les clubs sont supposés connaître le contenu de ce règlement.

Pour être autorisé à jouer des matchs officiels, le terrain sur lequel on joue doit être homologué.

Les infractions constatées par l'arbitre ou le commissaire seront notées sur la feuille de match et sanctionnées par les amendes et/ou sanctions prévues.

1.2. RESPONSABILITÉ

Le président et le secrétaire de club sont responsables pour l'inscription.

Pour les clubs affiliés à Volley-Vlaanderen : il communique officiellement le nom de l'équipe, de la salle, l'adresse, le type de salle et de terrain sur lequel le club jouera.

Pour les clubs affiliés à l' AIF : Les données seront communiquées à l'instance compétente ensemble avec le bulletin d'inscription pour le championnat prochain.

Cette information est d'application à la fois pour le championnat et la coupe, à partir de la saison 2017-2018.

Une nouvelle demande d'homologation est requise au cas où une équipe est promue, change de salle ou de terrain, ou si leur salle est transformée à la suite de travaux affectant l'homologation ou encore si un des responsables de l'homologation le réclame.

Dès la saison 2017-2018, des contrôles seront effectués régulièrement sur la situation des salles.

1.3. Certificat d'homologation

Après avoir vérifié la salle, le responsable établit un certificat d'homologation en fonction du niveau de compétition du club.

Le certificat d'homologation est établi en fonction de la salle et le terrain où on joue. Pour la EuroMillions Volley League et la Ligue A Dames, tout contrôle tient compte de l'organisation de la rencontre. Il peut y avoir un deuxième contrôle lors d'une autre rencontre.

Le certificat d'homologation indique:

- * Nom de la salle et le terrain sur lequel on peut jouer (numérotation du terrain suivant le design du annexe 1 – Type de salle).
- * Les codes d'homologation du terrain sur lequel on peut jouer
- * Terme de validité.
- * Pour la EuroMillions Volley League et la Ligue A Dames, les conditions de match.
- * D'éventuelles conditions de positionnement sur le site de rencontre, inhérentes à la salle et le terrain.

Un exemple de certificat d'homologation est repris en annexe 3

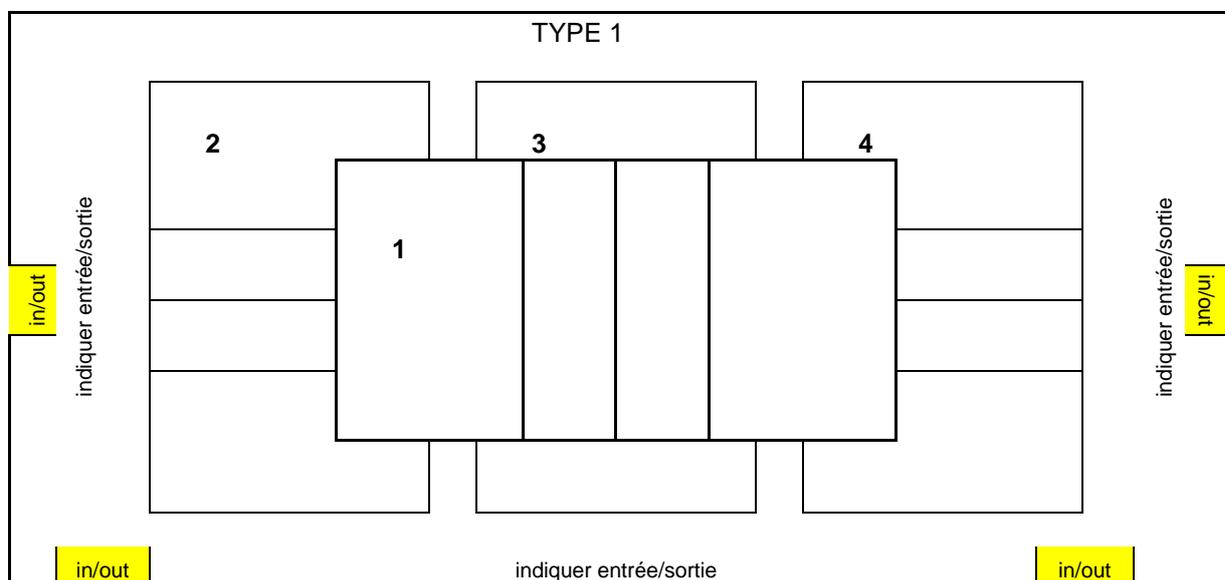
1.4. Détermination du type de salle et terrain

Le type de salle est déterminé sur base des types les plus communs des salles (de 1 jusque 9) avec leurs terrains, voir annexe 1 Type de salles.

Si aucun de ces schémas ne correspond à votre situation, il faudra établir un schéma en annexe (type de salle 0) et l'envoyer au responsable d'homologation.

Pour définir le terrain qui servira à la rencontre, on placera l'ENTREE/SORTIE des spectateurs à la ligne gauche, en dessous ou à droite, mais jamais au-dessus..

Exemple



Type de salle: 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 (voir Annexe 1)

Entrée: gauche - au dessous - droite

Terrain principal: 1 2 3 4

Terrain alternatif: 1 2 3 4

Le responsable de l'homologation contrôle sur base de ces données si la salle et le terrain correspondent aux normes du niveau de compétition concerné.

Si le terrain ne satisfait pas aux normes de ce niveau de compétition, le responsable de l'homologation informera immédiatement le secrétaire du club concerné en détaillant les raisons pour lesquelles le terrain ne correspond pas aux normes

Si la salle n'est pas connue du responsable homologation, il prendra contact avec le responsable du club concerné. Un contrôle de la salle sera fait aussitôt et un code d'homologation sera attribué à la salle.

1.5. Changement de salle à cause d'une raison d'organisation

Si pour une rencontre, une équipe est obligée de changer de salle pour des raisons justifiées, elle est obligée d'informer le responsable des rencontres.

Le responsable de l'homologation applique la procédure décrite au point 1.3.

1.6 Changement de terrain en raison des circonstances imprévues

Jouer sur un autre terrain n'est autorisé que dans les circonstances exceptionnelles suivantes :

a Par circonstances imprévues, on entend :

- des situations imprévisibles pendant ou avant le match.
- la situation ne peut être résolue dans le délai prescrit par le règlement de compétition.
- spécifique à la salle et rendant impossible le fait de jouer sur le terrain prévu.
- indépendant de la volonté et hors du contrôle de l'organisateur
- si le problème se produit immédiatement avant ou pendant le match.

b Les arbitres jugent si on peut jouer sur le terrain de remplacement dans les mêmes conditions ou, dans des conditions meilleures que sur le terrain prévu.

c Le terrain de remplacement se situe dans la même salle (bâtiment) que le terrain principal qui est normalement utilisé.

d. Le changement de terrain n'est pas applicable pour la EuroMillions Volley League et la Ligue A Dames.

e. L'arbitre fait une description sur la feuille de match de cette situation anormale et fait un rapport expliquant les décisions prises et le joint à la feuille de match.

par exemple: fuite dans le toit, rendant le terrain glissant

1.7. Jouer sur un autre terrain et / ou salle pour des raisons d'organisation.

Jouer sur un autre terrain et / ou salle pour des raisons d'organisation est autorisé dans les conditions suivantes:

- le site est homologué pour le niveau où on joue.

La demande doit suivre la procédure indiquée dans le règlement d'homologation.

1.8. Sanctions si on joue sur un terrain non homologué.

Chaque match joué sur un terrain non homologué ou un terrain dont le code d'homologation attribué est plus bas que demandé pour la division et cela est constaté :

- a et noté par le commissaire de match ou de l'arbitre sur la feuille de match, ou
- b par le responsables des rencontres, ou
- c par le responsable de l'homologation,

la pénalité sera appliquée comme prévu dans le règlement de compétition.

Cette sanction n'est pas valable que si l'article 1.6. a été appliqué correctement

1.9. Organisation de la rencontre

Pour les rencontres de la EuroMillions Volley League & la Ligue A Dames on joue sur le terrain central.

Les types de salle suivants (avec leur terrain) sont homologables:

- Salle de type 1 terrain 1 et 3
- Salle de type 2 terrain 1 et 3
- Salle de type 3 terrain 3
- Salle de type 4 terrain 1
- Salle de type 5 terrain 1 et 3
- Salle de type 6 terrain 2 et 4
- Salle de type 7 terrain 1 et 2
- Salle de type 8 terrain 1
- Salle de type 9 terrain 1

Pour les autres divisions nationales, tous les terrains qui répondent aux normes sont homologables.

Pendant une rencontre FRBVB (Euromillions Volley League, Ligue B, 1^{ière} Nationale Messieurs, Ligue A & B Dames), aucune autre activité n'est permise dans la salle.

Le certificat d'homologation est établi en fonction de la configuration de jeu, et ces conditions doivent être respectées. Si la configuration est modifiée, le responsable de l'homologation doit être informé et le certificat d'homologation sera ajusté à la nouvelle situation. Cette nouvelle situation doit respecter les normes exigées.

1.10. Amendes pour homologations et matériaux

Les infractions aux règles d'homologation sont punies par les amendes prévues.

CHAPITRE 2: LES REGLES D’HOMOLOGATION APPLICABLES, DIVERGENCES PAR RAPPORT AUX REGLES INTERNATIONALES DE VOLLEYBALL

Organisation des rencontres

Les Règles Internationales de Jeu donnent la description des conditions auxquelles le terrain et le matériel doivent répondre pour organiser et jouer un match.

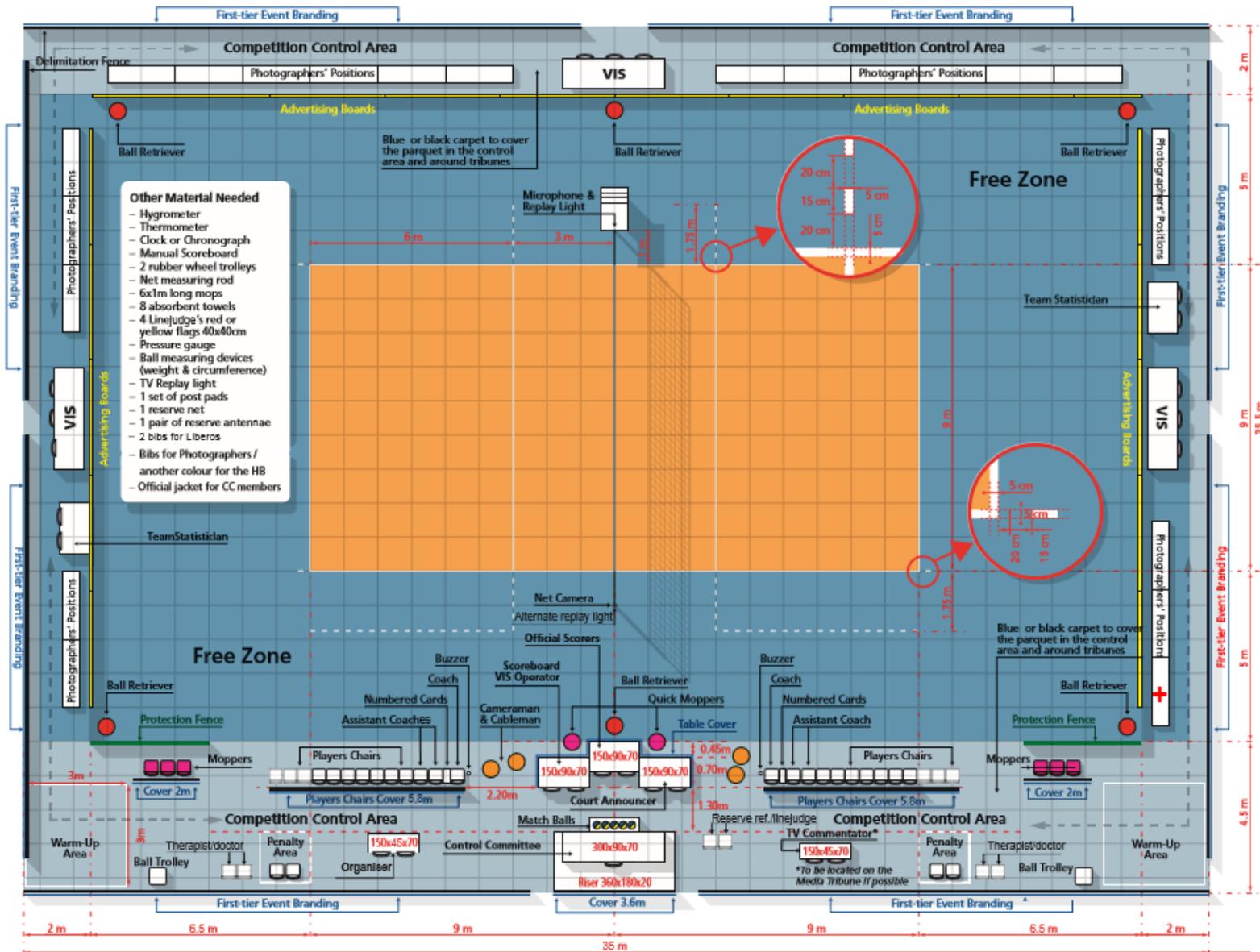
Étant donné que les règles sont établies pour des organisations au niveau international, il y a des assouplissements autorisés en fonction du niveau de la compétition.

Ces variantes sont décrites dans les différents paragraphes et sont précisées dans les normes d'homologation.

Le règlement d'homologation prévoit également des règles d'homologation qui doivent être respectés bien que non mentionnées dans les règles internationales de volley-ball.

Ces règles s'appliquent à toutes les divisions de la FRBVB.

Si aucun code ou variante n'est prévu pour une clause, le règlement international est d'application.



- Other Material Needed**
- Hygrometer
 - Thermometer
 - Clock or Chronograph
 - Manual Scoreboard
 - 2 rubber wheel trolleys
 - Net measuring rod
 - 6x1m long mops
 - 8 absorbent towels
 - 4 Linejudge's red or yellow flags 40x40cm
 - Pressure gauge
 - Ball measuring devices (weight & circumference)
 - TV Replay light
 - 1 set of post pads
 - 1 reserve net
 - 1 pair of reserve antennae
 - 2 bibs for Liberos
 - Bibs for Photographers / another colour for the HB
 - Official jacket for CC members

*To be located on the Media Tribune if possible

DESCRIPTION DES DIFFERENTS CODES : FRBVB.

Explication l'interprétation du tableau par niveau.

Le code requis est le minimum, peut être plus élevé et est recommandé.

EVL	AD	BD	BM	N		
-----	----	----	----	---	--	--

EVL := EuroMillions Volley League

AD: = Ligue A dames

BD: = Ligue B dames

BM = Ligue B messieurs

N: = 1^{ière} Nationale messieurs

2.1. ZONE LIBRE (Code 1)

2.1.1 Exception faite pour le podium de l'arbitre, AUCUN obstacle tels que la table marqueur, bancs pour les joueurs remplaçants et les entraîneurs, marquoir, n'est permis dans la zone libre. etc

2.1.2 La zone libre est divisée en plusieurs zones, à savoir:

- zone d'échange (ne peut pas être modifiée)
- zone de remplacement libero (ne peut pas être modifiée)
- zone de service
- zone du coach

Seules la largeur de la zone libre à côté du terrain et la longueur de la zone de service sont variables en fonction du niveau de la compétition

2.1.3 Définition et contenu du code

Voir les mesures du terrain et de la zone de contrôle sur le schéma

--	--	--	--	--	--	--

Code A

La zone libre est de 6,5 m derrière les lignes arrières et de 5m le long des lignes de côté

La zone libre est délimitée (boarding)

La zone du coach est marquée

EVL	AD					
-----	----	--	--	--	--	--

Code B

La zone libre est minimum 5 m derrière les lignes arrière et 3m le long des lignes de côté

La zone libre est délimitée (boarding)

La zone du coach est marquée

	BD	DM	N			
--	----	----	---	--	--	--

Code C

La zone libre est minimum 3m derrière les lignes arrière et 3m le long des lignes de côté

La zone du coach ne doit pas être marquée.

2.2. HAUTEUR AU-DESSUS DU TERRAIN DE JEU ET DE LA ZONE LIBRE (code 2)

La hauteur est mesurée au point le plus bas sous le toit. Tout obstacle attaché au plafond au-dessus la surface du terrain et de la zone libre est compté comme point le plus bas.

--	--	--	--	--	--

Code A

Hauteur: => 9m sans obstacle

EVL	AD	BD	BM	N		
------------	-----------	-----------	-----------	----------	--	--

Code B

Hauteur: => 7m sans obstacle

2.3. ECLAIRAGE AU-DESSUS DU TERRAIN DE JEU ET DE LA ZONE LIBRE (code 3).

2.3.1. Instructions

Les valeurs citées sont issues des instructions pour l'éclairage des salles de sport de la Commission Internationale de l'Eclairage (CIE) CIE 58-1983: Éclairage pour salles de sport.

L'éclairage demandé au-dessus du terrain de jeu et de la zone libre doit être atteint au moyen de sources lumineuses diffuses et non éblouissantes.

Pour toutes les rencontres officielles de la EuroMillions Volley League, l'éclairage du terrain doit être au moins de 750 lux, mesuré 1m au-dessus du sol.

La commission d'homologation veut que toutes les équipes qui jouent en EuroMillions Volley League tentent néanmoins d'atteindre les valeurs pour les compétitions de la CEV et FIVB, qui sont de 1000 à 1500 Lux. . Ceci en vue des enregistrements TV et vidéo.

2.3.2. Mesure juste de l'éclairage

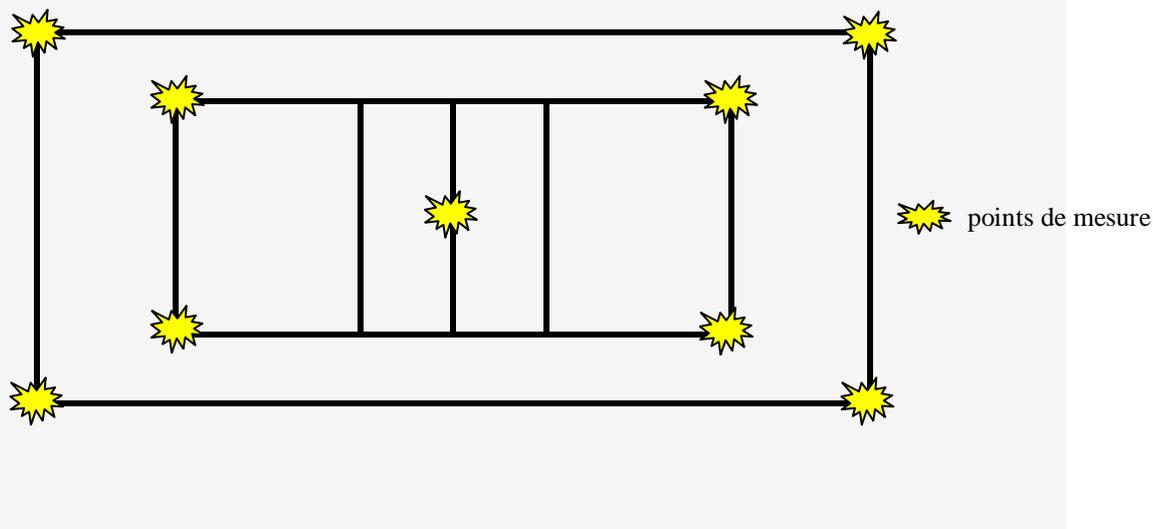
La méthode correcte pour mesurer l'éclairage au-dessus du terrain de jeu et de la zone libre, est d'utiliser un LUXMETRE.

Pour toutes les séries, l'éclairage est mesuré aux quatre coins de la zone libre, aux quatre coins du terrain et au milieu du terrain à 1m au-dessus du sol.

La moyenne de ces neuf mesures, donne la luminosité mesurée.

L'intensité lumineuse doit être répartie uniformément sur les différents points de mesure. Les valeurs de luminosité ne peuvent diverger de plus de 20% entre la mesure la plus haute et la mesure la plus basse.

Temps de mesure : le mesure se fera dans les mêmes circonstances que celles dans lesquelles le match se disputera.



--	--	--	--	--	--	--	--

Code A

La valeur moyenne de l'éclairage min. 1000 lux

EVL							
------------	--	--	--	--	--	--	--

Code B

La valeur moyenne de l'éclairage min. 750 lux

AD					
-----------	--	--	--	--	--

Code C

La valeur moyenne de l'éclairage min. 500 lux

	BD	BM	N				
--	-----------	-----------	----------	--	--	--	--

Code D

La valeur moyenne de l'éclairage min. 400 lux

2.4. REVETEMENT DE LA SURFACE DE JEU (code 4).

La surface de jeu ne doit présenter aucun risque de blessures pour les joueurs.
 (Régl.de Jeu Int. 1.2.1) Il est interdit de jouer sur une surface rugueuse ou glissante.
 (Régl.de Jeu Int. 1.2.1)

2.4.1 Normes pour le revêtement

EVL							
------------	--	--	--	--	--	--	--

Code A

Plancher suspendu, recouvert de parquet ou tissu synthétique.

	AD	BD	BM	N			
--	-----------	-----------	-----------	----------	--	--	--

Code B

Sol dur recouvert d'un revêtement de parquet ou synthétique absorbant les chocs.

2.4.2 Marcher sur la surface de jeu

Marcher sur le revêtement sportif avec des chaussures qui laissent des traces est interdit. (Voir le règlement de compétition)

2.4.3 Publicité sur et autour du terrain.

Sur le terrain de jeu des publicités peuvent être placées en conformité avec les règles suivants:

- cette publicité ne peut en aucun cas nuire à la sécurité des joueurs
- doit rester aux moins 25cm de toutes les lignes
- la surface de la publicité ne peut excéder 50% de chaque partie du terrain de jeu

Comme seule exception on peut apposer une publicité au milieu du terrain, à condition que :

- La ligne centrale est mise au-dessus de la publicité
- La couleur de la ligne centrale contraste avec la couleur de la publicité

Attention: pour les compétitions internationales et européennes, le terrain doit être d'une couleur uniforme (pas de publicité sur le terrain)

Le boarding avec de la publicité doit être placé à l'extérieur de la zone neutre. On doit en outre veiller à que cette publicité ne puisse pas compromettre la sécurité des joueurs.

2.5. COULEUR ET FORME DES LIGNES ET LA SURFACE DE JEU (code 5).

Le terrain de jeu et la zone libre doivent avoir une couleur différente.

La largeur des lignes est de 5 cm. Les lignes doivent clairement contraster avec la couleur du terrain de jeu et de la zone libre. (Règl. de Jeu Int. 1.3.1)

La couleur des lignes doit être clairement différenciée des lignes d'autres terrains éventuels.

Les lignes extérieures et les lignes d'attaque doivent être peintes dans la même couleur.

La ligne centrale peut être d'une couleur différente, si elle coïncide avec le terrain d'un autre sport. Les lignes doivent être en trait plein (lignes ininterrompues).

2.5.1 Normes

--	--	--	--	--	--	--	--

Code A

Le terrain de jeu est d'une couleur différente de celle de la zone libre. En outre, sur le terrain de jeu et dans la zone libre il n'y a pas d'autres lignes que celles du terrain de volley-ball où on joue.

EVLAD					
--------------	--	--	--	--	--

Code B

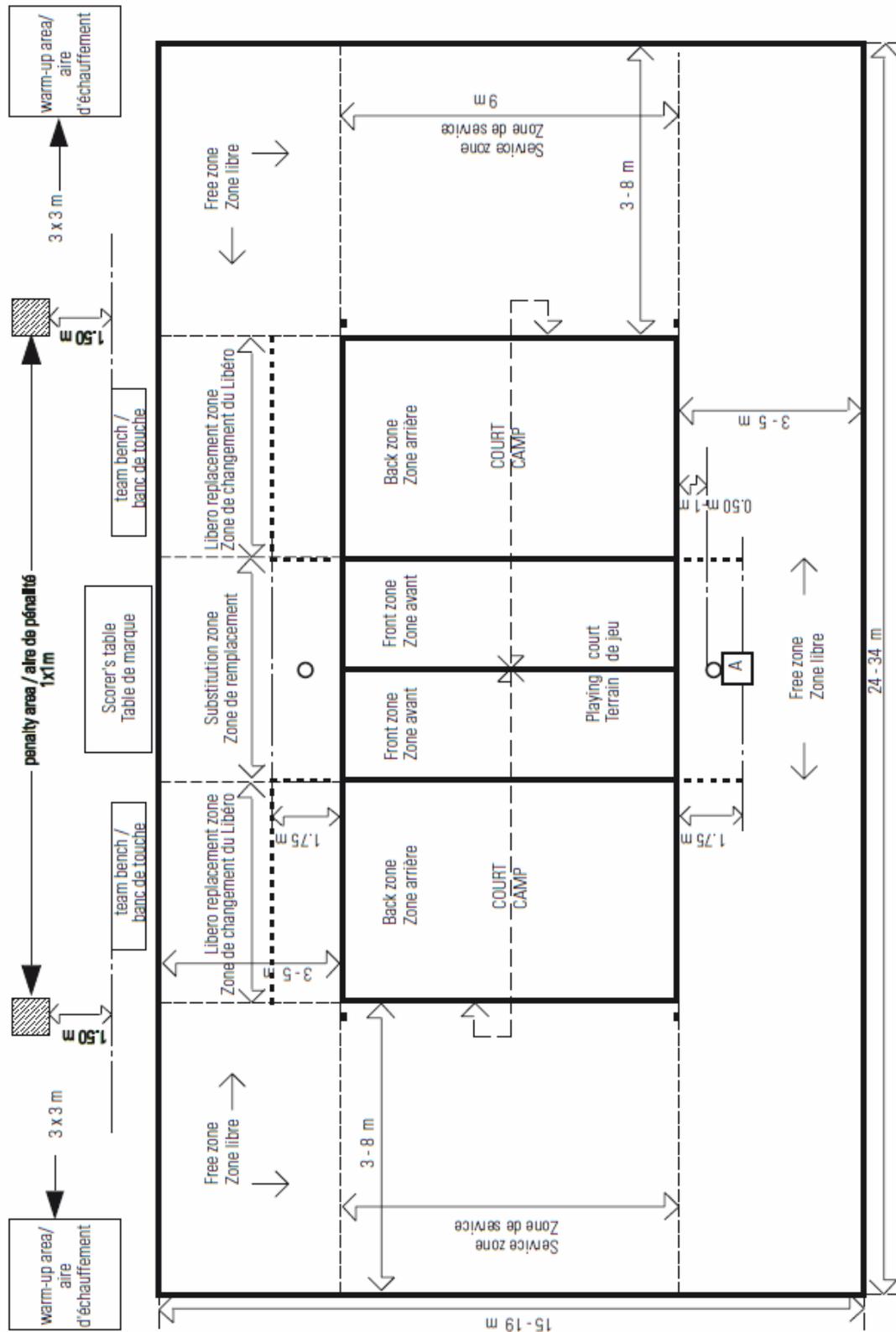
Le terrain de jeu est d'une couleur différente de celle de la zone libre. Sur le terrain de jeu et / ou dans la zone libre, des lignes d'autres terrains sont permis.

	BDBMN			
--	--------------	--	--	--

Code C

Terrains et/ou zones libres avec des lignes de démarcation de différentes disciplines dans des couleurs différentes, se coupant.

The Playing Area | L' Aire de Jeu



2.6. POTEAUX, FILET, ANTENNES (code 6)

2.6.1 Les poteaux qui supportent le filet doivent être arrondis et lisses et de préférence réglable en hauteur (télescopique) avec des points de fixation fixes dans la partie supérieure de la partie mobile.
Les poteaux ayant une longueur fixe doivent avoir une hauteur de 2,55 m avec des points de fixation variables.
Ils doivent également être placés à une distance de 0,5 m à 1 m de chaque ligne de côté. (Régl.de Jeu Int 2.5) La fixation des poteaux avec les câbles de tension est interdite. (Régl. De Jeu Int. 2.5.2)
Les poteaux doivent être pourvu de protections en caoutchouc ou équivalent depuis le sol jusqu'à minimum 10 cm en dessous du bord supérieur du filet afin de protéger les joueurs de blessures.

2.6.2 Le filet est constitué de mailles noires et carrées. Il mesure 1m de haut et de 9,5m jusqu'à 10 m de long (Règles de jeu intern. 2.2.)..
Structure: voir Règles de jeu int. 2.2 ;
Les câbles doivent être protégés de façon à éviter des blessures.
Des filets avec des bâtons en bois (ancien type) ne sont plus permis. La hauteur du filet est 2,43 m pour les hommes et 2,24 m pour les dames (Règles de jeu int. 2.1.1)

La hauteur est mesurée au milieu du terrain à l'aide d'une toise graduée en métal. La hauteur mesurée au niveau de la bande de côté ne peut avoir plus que maximum 2cm de plus qu'au milieu du filet. Cette toise DOIT être graduée en cm sur toute sa longueur, de 0 cm jusqu'à 250 cm minimum.

Une publicité éventuelle n'est autorisée que sur la bande blanche horizontale (au-dessus et/ou en dessous) du filet sans que ceci ne porte atteinte aux caractéristiques du filet comme décrit dans les règles internationales de jeu.

Le côté du filet ne peut comporter de bâtons ou autres matériaux qui peuvent mettre en danger les joueurs.

Le filet est tendu avec des tendeurs en cordons, fixés aux poteaux.

2.6.3 Les bandes de côté fixées au filet verticalement au niveau des lignes de côté sont deux bandes blanches de 5cm de large et 1m de long. Ils servent aussi pour fixer les antennes. Ces bandes sont considérées comme faisant partie du filet.(Régl. De Jeu Int. 2.3)
Ces bandes ne peuvent être entrelacées dans les mailles du filet et DOIVENT être déplaçables.

2.6.4 Les antennes sont fixées à l'extérieur de chaque bande de côté et sont placées des deux côtés du filet au niveau de la position 4.
Elles sont considérées comme faisant partie du filet et elles limitent l'espace de passage sur le côté (Règles de jeu int. 2.4)

--	--	--	--	--	--	--	--

Code A

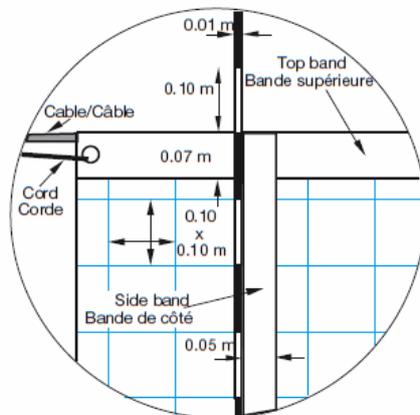
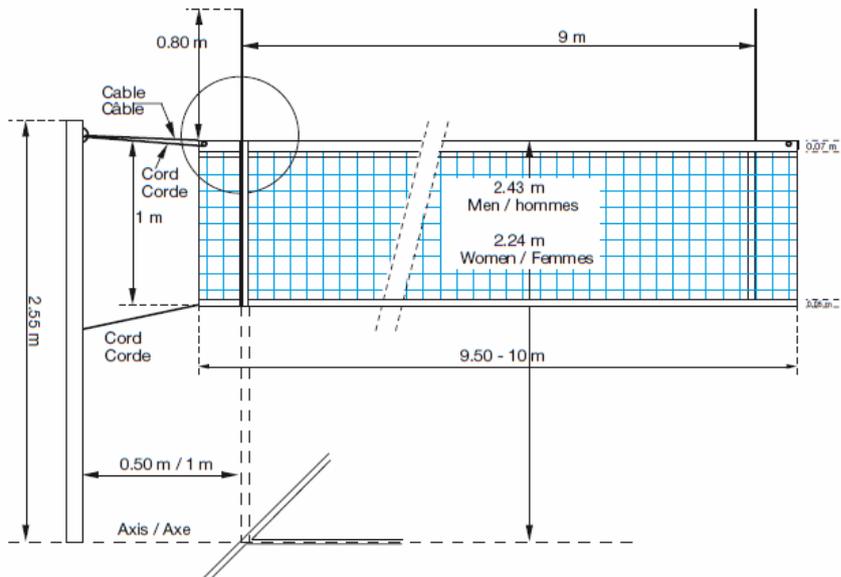
Les poteaux réglables en hauteur (télescopique) avec des points de fixation fixes dans la partie supérieure de la partie mobile.

E	V	L	A	D	B	D	B	M	N		
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	--	--

Code B

Poteaux ayant une longueur fixe avec des points de fixation variables. La longueur des poteaux doit être 2,55 m au-dessus du sol.

Design of the Net | Caractéristiques du Filet



2.7 LE PODIUM D'ARBITRE (code 7)

Le premier arbitre remplit sa fonction debout sur la plateforme d'arbitre placée à une des extrémités du filet.

La plateforme d'arbitre est de préférence réglable en hauteur, de manière à ce que la hauteur puisse être réglée pour de vision optimale (50cm au-dessus du filet) pour l'arbitre.

Le podium d'arbitre doit être conçu de façon à ce que l'arbitre dirige la rencontre debout. La possibilité de s'asseoir et d'écrire est une option.

Le socle pour les pieds doit être suffisamment grand, min 60 cm de large et 90cm de long et est accessible en toute sécurité

Le podium d'arbitre doit être protégé à l'avant par une protection en caoutchouc ou protection équivalente afin d'éviter des blessures. Les roues avant et arrière du podium doivent également être protégées

--	--	--	--	--	--	--	--

Code A

La plate-forme d'arbitre est réglable en hauteur. La hauteur de vision optimale (50cm au-dessus du filet) pour l'arbitre puisse être réglée.

EVL	AD	BD	BM	N			
------------	-----------	-----------	-----------	----------	--	--	--

Code B

Plate-forme d'arbitre avec hauteur fixe, et la possibilité de s'asseoir.

2.8. VESTIAIRE DES JOUEURS (code 8)

Les vestiaires doivent être propres et pourvus de crochets/porte manteaux (au moins 1 par joueur mentionné sur la feuille de match).

Les douches doivent être propres et offrir un certain confort (eau froide et chaude). Chaque équipe dispose de douches séparées.

Les vestiaires peuvent être fermés à clef, et à défaut des lockers doivent être mis à disposition.

L'équipe visiteuse pourra de préférence disposer d'un local supplémentaire pouvant servir de local kiné, permettant de dispenser des soins avant, pendant et après la rencontre.

EVL	AD	BD	BM	N			
------------	-----------	-----------	-----------	----------	--	--	--

Code A

vestiaire et douches séparés pour chaque équipe

--	--	--	--	--	--	--	--

Code B

vestiaire séparé pour chaque équipe avec douches communes

2.9. VESTIAIRE d'ARBITRES (code 9)

Le vestiaire doit être propre et muni de suffisamment de portes manteaux et de chaises ou bancs.

Le vestiaire doit être équipé d'une douche à l'eau chaude et froide

Le vestiaire peut être fermé à clef et à défaut, des lockers sont mis à disposition.



EVL	AD	BD	BM	N		
-----	----	----	----	---	--	--

Code A

vestiaire équipé avec douche

--	--	--	--	--	--

Code B

vestiaire avec possibilité de se laver

2.10. PREMIERS SOINS (code10)

Dans tous les cas doivent être présents: défibrillateur (AIF), coolspray et /ou coolbox avec coolpack et les numéros de téléphone nécessaires: des services d'urgence, du médecin de garde, de l'hôpital le plus proche et le numéro d'urgence international (112)

2.10.1. Service d'urgence

Pendant toute la durée du match, le service d'urgence (par exemple la Croix-Rouge ou l'équivalent) est présent

2.10.2. Local de premiers soins

Un local de premiers soins peut être présent afin de donner les premiers soins en cas des blessures.

Pour être accepté comme local de premiers soins, il doit être conçu et équipé comme tel. Il doit être dans le même bâtiment que la salle de sport et accessible en toutes circonstances. Il doit être clairement marqué pour être reconnaissable par le pictogramme de premiers soins.

Les numéros de téléphone: des services d'urgence, du médecin de garde, de l'hôpital le plus proche et le numéro d'urgence international (112), doivent clairement être affichés.

La liste avec les détails des produits disponibles doit être présente, et les produits ayant une date de péremption doivent être remplacés avant cette date. (Annexe Boîte/Coffre de premiers soins)

2.10.3. Boîte/Coffre de premier soins

S'il n'y a pas un local de premiers soins, une boîte / un coffre de premiers soins sera présente près du terrain de jeu. Le contenu de cette boîte / ce coffre est déterminé et peut être trouvé à l'annexe premiers soins.

Le document en annexe boîte/coffre de premiers soins doit être présent dans la boîte/ le coffre.

Les numéros de téléphone: des services d'urgence, un médecin de garde, de l'hôpital le plus proche et le numéro d'urgence international (112), doivent être présents.

--	--	--	--	--	--

Code A

Les services d'urgence présents

--	--	--	--	--	--

Code B

Local de premiers soins ou services d'urgence présent

EVL	AD	BD	BM	N		
-----	----	----	----	---	--	--

Code C

Boîte / Coffre de premiers soins présente sur le lieu de compétition.

2.11. CHAUFFAGE (code 11)

Chaque salle doit être équipée d'un système de chauffage qui fonctionne bien. La température de la salle pendant les matchs se situe entre 16 et 25 degrés Celsius.

EVL	AD	BD	BM	N		
-----	----	----	----	---	--	--

Code A

Température entre 16 et 25 degrés Celsius

--	--	--	--	--	--

Code B

Température entre 10 et 25 degrés Celsius

2.12. AIRE D'ÉCHAUFFEMENT ET AIRE DE PÉNALITÉ (code 12)

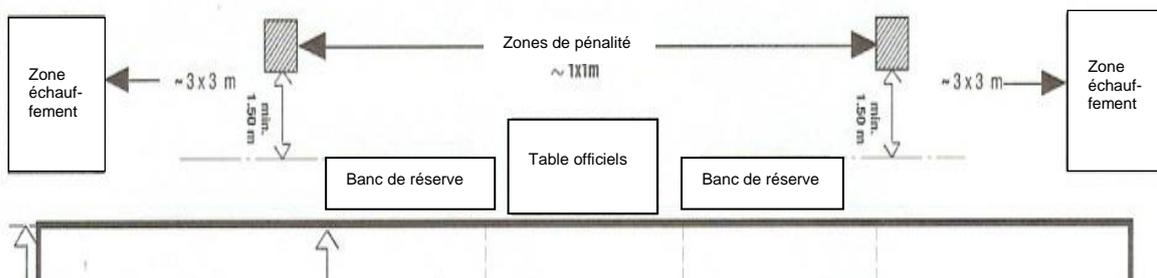
Les zones d'échauffement mesurent 3m x 3m et se situent dans les coins de l'aire de compétition à côté des bancs de réserve et en dehors de la zone libre ;

Les espaces doivent être délimités (taping)

L'aire de pénalité mesure 1m x 1m et se trouve dans l'aire de compétition, en dehors de la zone libre derrière les bancs de réserve et entre ces bancs et l'aire d'échauffement. Les aires doivent être délimitées (taping). Cette aire doit être munie de 2 chaises

La délimitation de ces zones peut être faite par un tapis séparé, à condition que la démarcation soit claire et le confort des joueurs est garanti pour accomplir leur échauffement.

Des exceptions à ces exigences sont prévues en fonction du niveau de jeu et spécifiées dans les normes.



EVL	AD					
-----	----	--	--	--	--	--

CODE A:

zone 3x3m d'échauffement et délimitées
Zone pénalité de 1x1m derrière banc de réserve et délimitée (2 sièges)
Une zone de 3,5 m le long de la zone libre doit être disponible

		BD	BM	N		
--	--	----	----	---	--	--

CODE:B

Zone d'échauffement à côté de le banc de réserve et n'est pas délimitée
Zone de pénalité à côté de la banc de réserve et non définie (1 siège)
Une zone de 2m en plus de la zone libre doit être disponible

CHAPITRE 3: ÉQUIPEMENTS NON INCLUS DANS LES NORMES D'HOMOLOGATION

3.1 Préparation de la rencontre

3.1.1 Local pour contrôle des documents et administration

EVL	AD	BD	BM	N		
------------	-----------	-----------	-----------	----------	--	--

Ce local doit être assez grand pour que les responsables des équipes et les arbitres puissent réaliser tranquillement l'administration et le contrôle des documents.
Ce local contient au moins une table et deux chaises et est équipé d'un bon éclairage
Le local se trouve à proximité de l'aire de jeu.

3.2 Organisation de la rencontre

3.2.1 Table pour tous les officiels

EVL	AD	BD	BM	N		
------------	-----------	-----------	-----------	----------	--	--

Espace suffisant avec des tables (min. 4 personnes) et assez de chaises

- 2 marqueurs
- Opérateur tableau de marquage + speaker
- Commissaire de la rencontre

3.2.2 Table scouting

EVL	AD					
------------	-----------	--	--	--	--	--

Table aux deux côtés arrière du terrain (en dehors de la zone libre) avec possibilité de connexion à l'électricité et internet.

3.2.3 Tribune de presse

EVL						
------------	--	--	--	--	--	--

Doit être présente comme prévu par les statuts de la Ligue A

3.2.4 Plateforme caméra

EVL						
------------	--	--	--	--	--	--

Doit être présente comme prévu par les statuts de la Ligue A

3.2.5 Marquoir

EVL	AD						
-----	----	--	--	--	--	--	--

Un marquoir électronique conforme aux règles de jeu de volley-ball + 1 marquoir manuel

	BD	BM	N		
--	----	----	---	--	--

2 marquoirs manuels conformes aux règles de jeu de volleyball (de préférence un système électronique).

--	--	--	--	--	--	--	--

Un marquoir manuel conforme aux règles de volley-ball

3.2.6 Panneaux publicitaires

EVL	AD						
-----	----	--	--	--	--	--	--

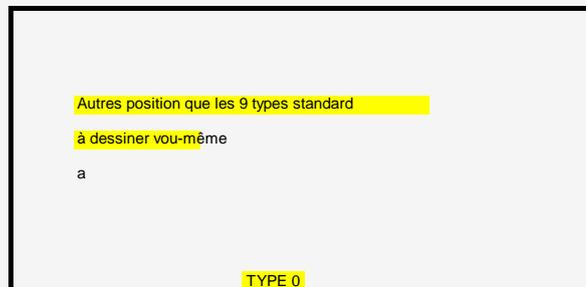
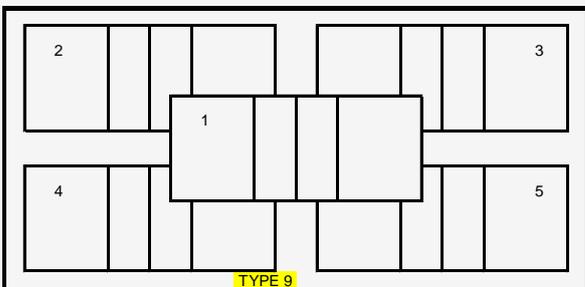
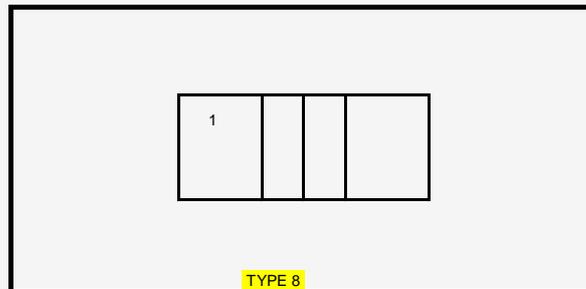
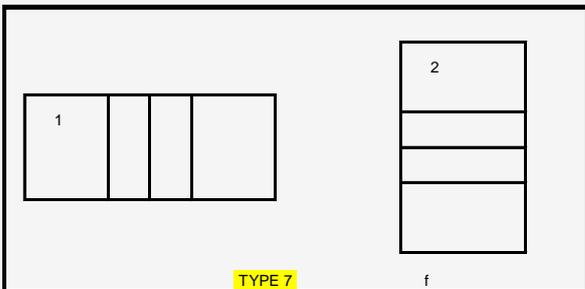
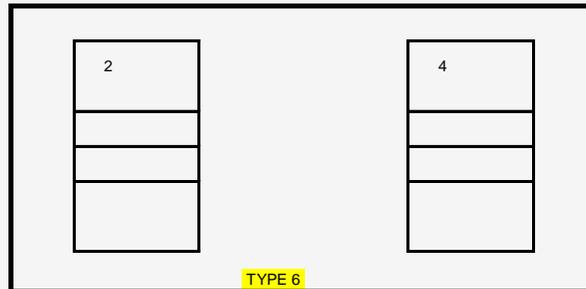
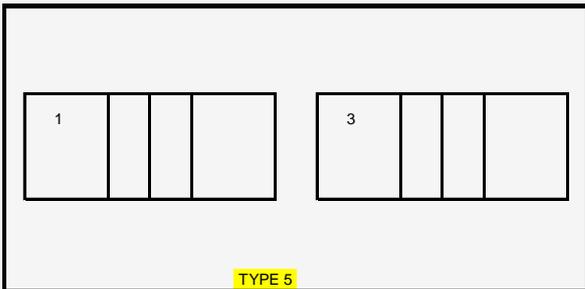
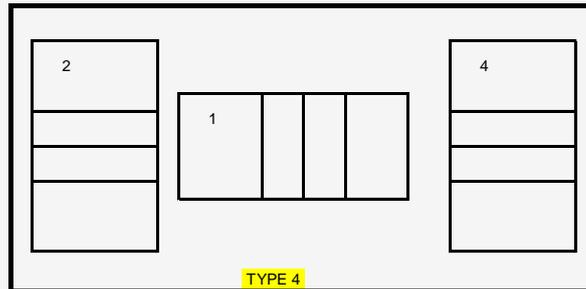
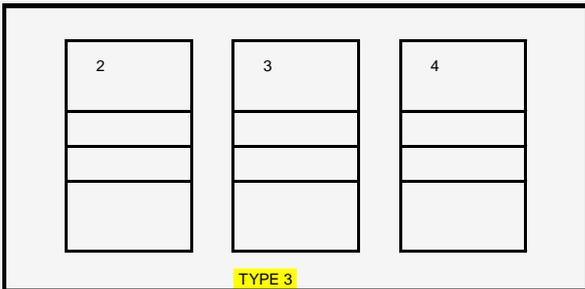
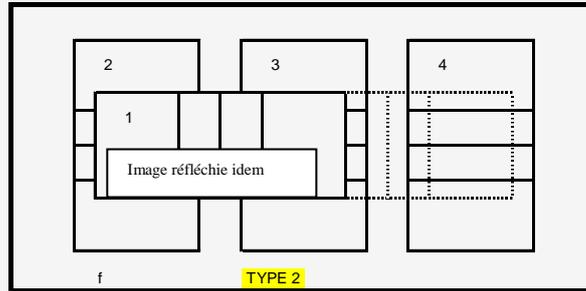
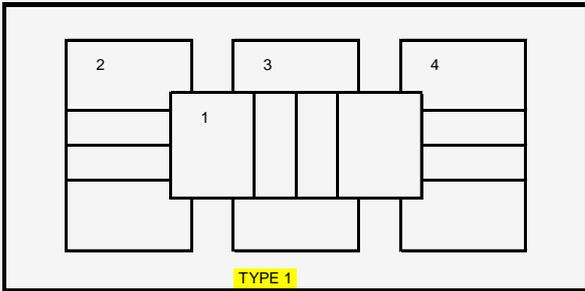
Ceux-ci sont placés au bout de la zone libre qui est dépendant du niveau (voir code 1). L'arbitre a le droit et le devoir de faire retirer les panneaux de publicité, s'ils mettent en danger les joueurs.

Les panneaux de publicité sur le côté des bancs de réserve doivent avoir une ouverture d'au moins 1m entre la ligne de 3 m et la ligne du fond afin de pouvoir échanger correctement un joueur de base et le libero.

	BD	BM	N		
--	----	----	---	--	--

Les zones de service qui, selon les règlements peuvent être de moins de 5 m mais où l'espace est disponible ne peut pas artificiellement être raccourci. Les zones de service doivent être utilisées au maximum (5 m) à condition que les deux zones service soient de la même longueur.

DIFFERENTES TYPES DE SALLE



ANNEXE 3

Homologation Compétition Nationale				SAISON 2016-2017	
	Salle			Attestation	
	Adresse:			Contact	
Club:	Adresse:			Tél.:	
				Fax:	
Pas de photo disponible				Pas de photo disponible	
Situation de match					
<i>Dans la zone de jeu, il ne peut pas y avoir d'obstacle</i>					
Dimensions				Gauche A	Droite B
Public Max. autorisé		Longueur		Zone libre terrain	
				Zone public	
Presse:				Arbitre	Officiels
Eclairage		Largeur		Zone libre terrain	
				Zone officiels	
				Zone spectateurs	
Sol	Sous sol recouvrement	Hauteur		<i>Hauteur jusqu'au premier obstacle dans la zone de 28mX15m</i>	
Marquoir		Espace administratif		Vestiaire	Vestiaires équipes
Chauffage		Espace contrôle anti-dopage		Vestiaires	Vestiaires arbitres
Installation sonore					Autres vestiaires
Code série :				1	2
Code homologation de la salle				3	4
Code homologation de la salle				5	6
Code homologation de la salle				7	8
Code homologation de la salle				9	10
Code homologation de la salle				11	12
Informations générales à respecter pendant le match					
<i>En cas d'infraction au règlement de la compétition, les anomalies doivent être inscrites sur la feuille de match par l'arbitre/commissaire</i>					
Code				Déterminations code homologation	
1	Zone libre			minimum 3m sur les côtés et 5m derrière la ligne de fond	
2	Hauteur			minimum 7m	
3	Eclairage			Lux	
4	Sol			Parquet flottant / synthétique	
5	Ligne			Ligne de démarcation de différents sports dans des couleurs différentes se coupant	
6	Poteaux/Filet			Poteaux télescopiques avec points de fixation fixes Poteaux de 2,55m, avec point de fixation réglable	
7	Plate-forme Arb			Plate-forme avec possibilité de diriger debout et assis	
8	Vestiaire joueurs			vestiaire séparé par équipe avec douches	
9	Vestiaire Arb			avec douche	
10	1ers soins			Présence d'une boîte de premiers soins+coolspray/coolbox et coolpack	
11	Chauffage			Minimum 16°	
12	Zone Ech/ punis			Zone d'échauffement 9m ² (3x3) et zone des punis 1x1m (1chaise) à coté du banc des joueurs non délimitée	
On ne peut jouer que sur un terrain central en Ligue A Messieurs et Dames					
Pas d'autre manifestation sportive dans la salle pendant le match (dans toutes les catégories nationales)					

ANNEXE 4

Contenu boîte/coffre de premiers soins

La boîte/le coffre doit être obligatoirement proche du lieu de jeu.

Ce formulaire doit être apposé à l'intérieur de la couverture du coffre. A l'extérieur du coffre seront clairement indiqués:

- le numéro de téléphone d'un médecin facilement joignable
- le numéro de téléphone de l'hôpital le plus proche
- le numéro d'urgence international

Composition minimale de la boîte/du coffre de premiers soins

1. Coolspray / coolpacking

2. Tape de sport (bande élastique et non élastique)

3. Bandages:

- 1 garrot élastique (largeur 5 cm);
- 1 canule de réanimation;
- 1 paire de ciseaux inoxydables;
- 1 pince
- notice: «Soins d'urgence en attendant l'arrivée du médecin»;

4. cartouches de pansement stériles:

- deux cartouches dont la bande de crêpe mesure 2 m sur 5 cm et compresse de gaze 10 cm sur 7 cm;
- une cartouche dont la bande de crêpe mesure 2 m sur 7 cm et compresse de gaze 14 cm sur 12 cm;

5. pansement triangulaire stérile:

- 1 : dimensions: 90 cm, 90 cm, 127 cm;

6 bandes de cambric léger:

- 2: de 5 m de longueur minimum et de 5 cm de largeur;
- 2: de 5 m de longueur minimum et de 7 cm de largeur;

7 ouate hydrophile comprimée:

- 2 conditionnements de 20 gr net;

8 sparadrap adhésif soie:

- un rouleau de 5 m de longueur minimum et de 2,5 cm de largeur;
- un rouleau de 5 m de longueur minimum et de 1,25 cm de largeur;

9 pansement monté antiseptique:

- soit une bande de 1 m de longueur minimum et de 6 cm de largeur;
- soit un assortiment de largeurs diverses représentant une longueur totale de 1 m;



10. Epingles de sûreté inoxydables:

- dix (dans une boîte ou attachées sur un carton).

11. Gobelets

Remarque générale:

Les articles énumérés, ainsi que leurs emballages doivent satisfaire aux exigences de la Pharmacopée belge

Suite au décret sur les sports et la responsabilité médicale il est absolument nécessaire qu'une boîte de premiers secours complète soit présente dans tous les halls de sport

Source:

Composition minimum de la boîte de premiers secours ou armoire de premiers soins requis en vertu de l'article 178 du RGPT (Date de la demande 8 septembre 1972).

	le numéro de téléphone d'un médecin facilement à atteindre, éventuellement médecin à de garde
--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------

	numéro de téléphone de l'hôpital le plus proche
--	--------------------------------------------------------

	le numéro d'urgence international
--	------------------------------------------

Le contenu de la boîte de premiers soins doit être contrôlé et actualisé au moins tous les 3 mois en ce qui concerne le contenu et la péremption des produits

Date dernière contrôle de la boîte de premiers soins :	
---------------------------------------------------------------	--

Vérification effectuée par:	
------------------------------------	--